

La vie Monétéronne

BULLETIN MUNICIPAL N°22 - Donnons du sens à notre « VIVRE ENSEMBLE »

Édito :

Une fois n'est pas coutume, un MERCI pour débiter l'édito du Bulletin Municipal.

MERCI donc aux électeurs monétérons qui se sont déplacés en nombre sur les deux tours des Présidentielles (plus de 80%), ce qui montre l'intérêt que vous portez à notre pays.

La France vient d'entrer dans une nouvelle génération de gouvernance, souhaitons que la nouveauté sera gage d'une belle réussite.

Malheureusement, ce ne fut pas le cas pour les élections législatives, avec moins de 50% de participation, qui contre la tendance nationale, a vu la réélection de Marie Noëlle Battistel député sortante grâce certainement à son énorme travail auprès de notre territoire dans le mandat précédent.

L'été se terminant, notre Commune a connu ses moments de partage avec la fête de la musique, la fête nationale le 13 juillet avec la descente aux flambeaux, le feu d'artifices et le bal gratuit et puis la journée du trail des passerelles avec : la ripaille à midi où jeunes et moins jeunes se sont retrouvés autour d'un repas concocté par le comité des fêtes ; une démonstration de motos anciennes ; une démonstration de zumba ; le passage du trail des passerelles et ses 1200 concurrents ; le défilé de mode du magasin Art Monie et enfin la paella du Chat au restaurant le Monest. Je voulais remercier spécialement le comité des fêtes, ainsi que toutes les associations qui ont mis des adhérents à disposition pour le bon déroulement de ces journées.

La rentrée sera encore placée sous le signe de la vitalité des associations, toujours mobilisées sur les plans sportif, culturel, social : le Forum des Associations qui a confirmé son succès en 2016 sera reconduit le samedi 9 septembre après midi. Le rôle des associations reste très important dans notre commune. L'avenir et la qualité de vie de notre village en dépendent. N'hésitez pas à venir les supporter et à les encourager !

Pour occuper nos week-ends du mois de septembre, il y aura aussi le traditionnel vide grenier (le samedi 2 septembre), un week-end sous le signe de la mycologie, les journées du Patrimoine. Bref, pas de quoi s'ennuyer !

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Le Maire, René Chalvin

Dates des prochaines rencontres Municipales ouvertes :

- Conseil municipal le 02/10/17 à 20 h en mairie
-

Dans ce numéro :

- **Page 2 : le policier vous informe zen avec mes devoirs**
- **Page 3 : le don du sang CCAS aide financière**
- **Page 4 : médiathèque**
- **Page 5 : le Cairn**
- **Page 6 : la garantie jeune le Granjou**
- **Page 7 : Lionel Riendet raconte**
- **Page 8 : A vos agendas Etat Civil**

Contactez la Mairie : 04 76 34 06 20 - mairie@monestierdeclermont.fr / ouverture : Lundi -> Samedi 9h-12h



Le policier municipal vous informe...

Code de la Route : ce qui change au 1^{er} juillet 2017

« Crit'Air » : circuler en zone de circulation restreinte sans vignette sera verbalisé.

Dans les zones de circulation restreinte (ZCR) comme Grenoble par exemple, les automobilistes qui n'auront pas la vignette « Crit'Air » seront passibles d'une amende de 68 € à partir du 1^{er} juillet 2017. C'est ce qu'indique un décret publié au Journal Officiel du 7 mai 2017.



Deux roues : plaques immatriculation au format réglementaire.

Les véhicules à moteur à 2 ou 3 roues et les quadricycles à moteur non carrossés devront être équipés de plaques d'immatriculation uniformes au plus tard le 1^{er} juillet 2017.

Le format est fixé à 210 mm par 130 mm. Jusqu'à présent, trois formats de plaques d'immatriculation étaient prévus pour ces catégories de véhicules :

- 140 mm par 120 mm pour les cyclomoteurs ;
- 170 mm par 130 mm ou 210 mm par 130 mm pour les motocyclettes ;
- 275 mm ou 300 mm par 200 mm pour tous les autres véhicules, dont les tricyles et quadricycles non carrossés.



Tout conducteur de véhicule intercepté à partir du 1^{er} juillet 2017 avec une plaque non-conforme encourra **une amende de 135 €**.

L'uniformisation des plaques d'immatriculation est destinée à simplifier le contrôle des forces de l'ordre et permettra l'égalité de traitement des usagers vis-à-vis des radars.

ZEN AVEC MES DEVOIRS recherche DES VOLONTAIRES POUR :

*Animer une ou plusieurs séances d'aide aux devoirs sur l'école de Monestier de Clermont
Rejoignez l'équipe déjà en place de 5 bénévoles.*

Le principe : Avec 3/4 volontaires pour 10 enfants (si on est 4 ou plus on pourra prendre les enfants actuellement en liste d'attente) on donne un coup de pouce aux devoirs des enfants, eux aussi volontaires. Il s'agit de redonner le goût du travail aux enfants, les guider dans l'apprentissage de l'autonomie en leur redonnant confiance en eux. Les niveaux vont du CE1 au CM2, mais pas besoin d'être un ancien instit'...

Ce temps mis en place par quelques parents bénévoles est en péril ; faute de volontaires nous ne pouvons pas assurer toutes les séances.

*Si vous avez une heure de libre **le lundi de 15H30 à 16H30**, une fois ou deux entre chaque période de vacances...
Un temps de formation est également prévu à la rentrée scolaire 2017*

Merci de contacter Le Granjou ou d'envoyer un mail à ac.scolaire.monestier@gmail.com avec vos coordonnées.



intervention du don du sang à l'école élémentaire.

Les élèves racontent,

Mercredi 8 février, deux bénévoles du don du sang, Brigitte et Stéphane sont venus nous parler du sang. Ils nous ont expliqué de quoi était constitué le sang (le plasma, les globules rouges, les globules blancs et les plaquettes) et à quoi il servait.

Dans un deuxième temps, ils nous ont parlé du don du sang. On peut donner son sang si l'on a entre 18 et 70 ans et que l'on est en bonne santé. Il est important de donner son sang car il va servir à soigner des malades, des blessés ...

à sauver des vies.

A la fin de l'intervention, les bénévoles nous ont proposé de participer à un concours d'affiches. Celles-ci devaient donner envie aux gens d'aller donner leur sang et sauver des personnes malades ou blessées. Nous avons trouvé des slogans et fabriqué des affiches qui devaient servir à recruter de nouveaux donneurs. Ces affiches ont été accrochées dans le nouveau gymnase, le 21 février dernier, jour du don du sang à Monestier de Clermont. Les donateurs ont voté pour l'affiche qui donnait le plus envie de faire ce geste solidaire.

Nos slogans

Donneur de sang, donneur de vies.

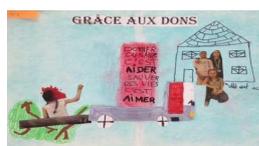
Don du sang, maintenant c'est urgent.

Du sang donné, une vie sauvée.

Le sang c'est l'essence de toute vie.

Réserve faible, réagissez, sauvez des vies.

Donner du sang, c'est aider ; sauver des vies, c'est aimer !



Aide financière pour une activité sportive ou culturelle

La commune, par le biais du CCAS, met en place une participation financière pour les enfants qui souhaiteraient s'inscrire à une activité sportive ou culturelle pour l'année 2017/2018.

Les critères suivants seront pris en compte pour le calcul de l'aide :

Enfants de Monestier de Clermont de moins de 16 ans à la date d'inscription

L'aide sera attribuée selon le montant du quotient de la famille

Quotient de 0 à 300
Quotient de 301 à 600

Justificatif à produire pour la demande d'aide :

Faire une demande en mairie avec copie du quotient familial, et un reçu justifiant le paiement à l'association. Les aides seront ensuite versées aux familles dans le courant du mois d'octobre.

Du neuf à la médiathèque !

Connaissez-vous la médiathèque de Monestier de Clermont ? Située au 64 Grand Rue, l'ancienne bibliothèque municipale est devenue intercommunale en 2012 avec la fusion des trois communautés de communes du Trièves. Deux bibliothécaires professionnelles, Pamela et Céline, accompagnées par quelques bénévoles, Clara, Blandine, Pierre... vous accueillent, vous prêtent et vous conseillent livres, films ou musiques.

Pour accompagner le développement du nombre de lecteurs, **l'espace d'accueil à l'entrée de la médiathèque a été réaménagé cet été**. Deux murs ont été repeints et le bureau de prêt/retour des documents est maintenant bien plus grand. Deux nouveaux chariots ont été acquis et les CDs et DVDs sont maintenant regroupés au même endroit. (cf.photo).



**INFORMATION IMPORTANTE : À noter à partir de septembre 2017 :
de nouveaux horaires pour mieux vous accueillir :**

Mercredi : 15h-18h

Vendredi : 17h-19h

Samedi : 9h-12h

Soit 8h/semaine contre 6h30 précédemment. Attention : fermée le lundi !
Depuis juin 2016, vous pouvez également tester une offre numérique (musique, VOD, presse en ligne), grâce à l'expérimentation lancée par le département de l'Isère (la médiathèque numérique de l'Isère, plus d'infos sur www.mediathequenumerique.isere.fr ou sur www.cc-trieves.fr ou directement auprès des bibliothécaires).



1 réseau, 3 médiathèques, 8 bibliothèques-relais :

Les bibliothèques de Chichilianne, Clelles, Lalley, Le Percy, Mens, Monestier de Clermont, St Jean d'hérans, St Martin de Clelles, St Martin de la Cluze, St Michel les Portes et Tréminis font partie du réseau de bibliothèques du Trièves.

Toutes les informations sur www.cc-trieves.fr

L'adhésion au réseau des bibliothèques du Trièves coûte 10€ pour une personne ou 15€ pour une famille et vous permet d'emprunter 12 livres, 10 CDs et 3 DVDs dans n'importe laquelle des 11 bibliothèques du réseau. Vous pouvez également réserver des documents sur notre catalogue en ligne et les faire venir des autres bibliothèques jusqu'à Monestier grâce à une navette bimensuelle. **Depuis janvier 2017 l'adhésion est même gratuite pour les moins de 18 ans, les étudiants, les personnes en recherche d'emploi ou allocataires du RSA ou encore en situation de handicap.** Alors n'hésitez plus à venir vous inscrire !

Autre nouveauté à venir cet automne : vous pourrez enregistrer vous-même vos prêts avec votre carte de bibliothèque, grâce à un logiciel de prêt autonome !

Mais pourquoi ? Pour fluidifier les entrées et sorties à la médiathèque et éviter l'attente, pour donner plus de confidentialité à vos prêts, pour libérer les bibliothécaires des tâches d'enregistrement des prêts. Mais les bibliothécaires, alors ?? Nous espérons tout simplement être plus disponibles pour vous accompagner dans le choix de vos livres, pour être moins souvent derrière la douchette et plus souvent au milieu des rayons, pour échanger avec vous autour des livres, musiques et films. Et si l'expérience fonctionne, il sera également possible d'étendre davantage les horaires de la médiathèque.

Médiathèque de Monestier de Clermont
64 Grand Rue
38650 Monestier de Clermont
mediathequedemonestier@cdc.trieves.fr - Tél. : 04.76.34.19.77

À noter à partir de septembre 2017 : de nouveaux horaires pour mieux vous accueillir :

Mercredi : 15h-18h, Vendredi : 17h-19h, Samedi : 9h-12h

Le Cairn, c'est parti !

Le Cairn va faire son entrée dans le bassin grenoblois. L'Association « Le Cairn – Monnaie Locale et citoyenne » a été créée le 31 Mai et le lancement se déroulera dans le Trièves le 24 Septembre 2017, au moment de Quelle Foire !

Qu'est-ce qu'une monnaie locale complémentaire (MLC) ?

C'est une monnaie qui ne circule que dans un périmètre délimité, entre usagers volontaires et membres d'un réseau. La zone d'utilisation du Cairn couvre tout le bassin de vie grenoblois (agglo, Grésivaudan, Matheysine, Bièvre, Trièves, Voironnais, Tullinois...). Elle accompagne l'Euro sans le remplacer, et possède la même valeur : 1 euro = 1 Cairn.

La loi interdit de spéculer, de placer ou de prêter une MLC. Il est seulement possible de la dépenser dans le réseau.

Une version « électronique » permettant les règlements dématérialisés sera mise en place dans les mois qui suivent le lancement du Cairn.

Comment ça marche ?

Les « prestataires » (producteurs, commerçants, entreprises, collectivités...) et les « utilisateurs » (simples citoyens) adhèrent à l'association Cairn et signent une charte. Les prestataires doivent faire partie du territoire et avoir une certaine liberté dans le choix de leurs fournisseurs. Tous pourront ensuite acheter des Cairns (dans un comptoir de change, contre des Euros), puis payer leurs achats en Cairns. Les prestataires pourront se faire payer en Cairns.

Comptablement, les Cairns sont considérés comme un moyen de paiement tout comme un chèque-restaurant. La comptabilité d'un prestataire reste en Euros et ne change pas ; seule la caisse compte un moyen de paiement de plus.

Les prestataires pourront reconverter les Cairns en Euros s'ils ne peuvent les utiliser dans le réseau. Mais pour limiter cette pratique, la reconversion sera taxée à 2%.

Toute l'organisation est assurée par une Association loi 1901, ouverte à tous et totalement indépendante, dans le respect de la loi de juillet 2014 (art. 16) qui encadre les Monnaies Locales.

Quel intérêt ?

Une monnaie locale est toujours réinjectée rapidement dans le circuit local puisqu'elle est inutilisable ailleurs, qu'elle ne permet pas de spéculer, et que personne n'a intérêt à la stocker.

—> Elle **dynamise l'activité économique locale** et réduit les impacts environnementaux en favorisant les échanges locaux, les circuits courts, les producteurs locaux.

—> Elle **crée un lien de confiance et d'engagement** au sein d'une communauté d'utilisateurs.

—> Elle **n'alimente pas le circuit financier spéculatif mondial** et soutient l'économie réelle.

—> Elle permet aux citoyens de **se réapproprier sainement l'usage de la monnaie**.

Pour toutes ces raisons, une monnaie locale est un des outils de la Transition.

Ca me plaît ! Puis-je participer ? Bien sûr, vous êtes le(la) bienvenu(e) !

Venez nous retrouver à l'occasion de nos prochaines réunions :

On y parlera plus spécialement des questions que se posent les professionnels: producteurs, commerçants, artisans, qui envisagent de rejoindre le Cairn.

La « Garantie jeunes » :

un dispositif pour faciliter l'accès à l'emploi des jeunes avec la Mission locale Alpes Sud Isère

Impulsée et financée par l'État et cofinancée par l'Union européenne, la mise en oeuvre du dispositif « Garantie jeunes » a été confiée aux Missions locales.



Il s'agit, pour les jeunes concernés – *et sous conditions* -, de « **prendre conscience de leur potentiel** » par un accompagnement renforcé d'une année, avec pour objectif « **l'autonomie professionnelle et sociale** ».

La mesure se définit par un accompagnement alternant des temps individualisés et des ateliers collectifs ; la conseillère « Garantie jeunes » Emilie MICHEL accompagne les jeunes et anime le groupe.

Pour atteindre l'objectif de l'accès à l'emploi, les jeunes vont devoir faire des **démarches concrètes de recherche d'emploi et multiplier les mises en situations professionnelles** (contrats de travail, intérim ou stages).

La conseillère peut également accompagner les jeunes dans leurs démarches de logement, de santé, de mobilité, en fonction des situations de chacun en s'appuyant sur l'offre de services de la Mission Locale.

Parallèlement, la « Garantie jeunes » prévoit **une aide financière** versée mensuellement aux jeunes pour les accompagner dans leur engagement.

**Les jeunes intéressés par cette mesure doivent prendre contact avec la Mission locale Alpes Sud Isère
Coordonnées et horaires d'ouverture des lieux d'accueil**

Monestier de Clermont
(permanence) : Le Granjou,
13 chemin des Chambons
Jeudi toute la journée Rdv
au 04.76.78 88 76

Mens (permanence) :
Maison de territoire du
Trièves Lot. Le Passiflore -
les Levas
Mardi toute la journée Rdv
au 04.76.30 30 90

Vizille (siège) : 205 chemin
des Mattons
Du lundi après-midi au
vendredi Tel : 04 76 78 88
76 @ contact@ml-asi.com

Les actions du Granjou :

Centre de planification familiale : Un rendez vous de conseil conjugal et familial a lieu tous les lundis au granjou sur Rendez vous pour toute question relative a la vie personnelle et familiale (anonyme et gratuit)

Prochaine sortie Famille organisée par le granjou :
samedi 23 septembre : sortie a la ferme de st Luce (atelier pain , cuisson visite de l'étable, et de la fromagerie, dégustation ballade et pique nique partagé. rens : et inscription : 04 76 34 28 40

Le prochain **café des habitants** sera le Mercredi 6 septembre à partir de 9h ,venez échanger et discuter sur les nouvelles activités au centre social , les nouveaux projets, la suite de la réunion publique des travaux du quartier

Au jardin du granjou, malgré les travaux du batiment periscolaire qui avancent à grand pas ... la suite des ateliers mobiliers de jardin en palettes
Mercredi 6 sep 16h/18h : ponçage et enduit à l'huile de lin
Mercredi 13 sept : 16h/18h inauguration du mobilier en musique
Merc 27 sept 16h/18h Construction d'un jeu en bois au jardin

Enfin , le centre social est a la disposition des familles, des parents, des habitants quelque soit l' age et la situation, pour écouter, échanger, accompagner sur des projets, des petits ou grands soucis de la vie de tous les jours , des envies, des questions ...



Monestier de Clermont à travers les siècles :

Lionel Riondet raconte ...

La table d'orientation de Côte Rouge

Au début du siècle dernier, à l'époque du tourisme naissant, notre village se targue d'être une petite station estivale, hivernale et thermale. En 1907, est créé un Comité Local d'Initiative qui va apporter un soutien à la municipalité afin de moderniser le village. Ceci dans le but d'améliorer la vie des habitants (électrification, adduction d'eau, amélioration des routes...) et de rendre, par là-même, le séjour plus agréable aux touristes.

Très actif, le Comité crée aussi pour cela des sentiers de promenade, installe des bancs, fait planter de nombreux sapins, organise des concours de ski et des fêtes.

En 1909, se dessine le projet d'ériger **une table d'orientation** destinée à présenter le panorama de la région. Le Comité obtient l'adhésion du Touring-Club de France (organisme chargé de dynamiser le tourisme) qui fournira la table ; tous les frais, notamment d'installation, étant à la charge du comité. Reste à trouver un site.

On pense bien sûr à Clermont, point culminant de la colline longeant Monestier à l'est. Mais on ne peut se mettre d'accord avec la propriétaire des lieux. Aussi, se rabat-on sur la cime de Côte-Rouge qui se dresse sur la ligne de crête allant du col du Fau au pont de Brion. On y a un beau point de vue sur le Trièves, la vallée du Drac et la chaîne du Vercors. La commune de Roissard, propriétaire des lieux, donne son aval pour cette création.

Le projet suit lentement son cours entre recherche de subventions, élaboration du croquis, réalisation du sentier d'accès et du socle. Enfin, le mardi **23 juillet 1912**, après trois ans d'efforts, la table d'orientation est enfin mise en place. Elle se compose d'une plaque circulaire en faïence, d'un mètre de diamètre, présentant en couleur le panorama environnant sur 360°.

Une belle fête marque son inauguration qui a lieu le 8 septembre, en présence de nombreuses personnalités et d'un grand concours de population. Le site de Côte Rouge devient vite un lieu de promenade apprécié des estivants et des gens du pays.

Agée d'un peu plus de cent ans, soigneusement entretenue pendant des décennies par le Syndicat d'Initiative de Monestier-de-Clermont, la table d'orientation est désormais gérée par les communes de Roissard et Treffort qui en assurent la maintenance.

En 2005, une seconde table d'orientation a été installée, complétant l'ancienne et donnant un nouvel intérêt au site. Un but de sortie pédestre à la fois aisée et agréable...



Les journées du patrimoine :

La source d'eau minérale de Monestier de Clermont

Et si nous remontions à la source... !!

Monestier de Clermont, ville d'eaux ? Station thermale ?

Les journaux de la fin du XIXème siècle le suggéraient, alors que le bourg était connu comme station climatique et de sports d'hiver...

La source « guérisseuse » gazeuse pourrait-elle encore nous désaltérer et nous soigner ?!

Venez écouter son histoire et visiter son bâtiment de captage.

Rendez-vous au Granjou (en face du collège)

à Monestier de Clermont le samedi 16 septembre 2017 à 15h15.

Nombre de places limitées, inscription indispensable

(en Mairie 04.76.34.06.20 ou mairie@monestierdeclermont.fr)

Rafraichissements après la visite !!

(Horaire calé sur celui du train desservant le village, plusieurs restaurants sur place)



Exposition mycologique :

Le samedi 23 et Dimanche 24 SEPTEMBRE à la salle polyvalente du nouveau gymnase
Exposition Mycologique de 10h à 18h

Tout au long de ces 2 journées venez :

- acquérir les connaissances indispensables à la cueillette et à la détermination des plantes et des champignons,
- apprendre à différencier les espèces potentiellement toxiques ou mortelles afin d'éviter les confusions et les intoxications.
- Prévoyez des chaussures de marche une balade en forêt sera peut être possible.

Buvette et petite restauration sur place

Organisé par le Comité des fêtes et l'association Mycologique de SEYSSINET (SMBSP)

pour plus d'informations sur l'association : <http://champignon38.asso-seyssinet-pariset.fr>

Avis de naissance :

Le 6 juin 2017 est née à la Tronche, Méline, Ella, Romane Vallier de Sébastien Vallier et Aurélie Thouroude, domiciliés à Monestier de Clermont.

La Vie Monétérone
Mairie
38650 Monestier de Clermont

Directeur de la publication :
René Chalvin

Directrice de rédaction :
Chrystel Riondet

Comité de rédaction :
Marie-Claude Donnat
Pierline Hunckler
Dominique Parlouar
Marc Delmas
Laurent Viillard